

**Session Plénière du 20 décembre 2018**  
**Rapport N°18.06.01 : Budget Primitif 2019**  
**Intervention de Philippe LECOQ**

Voici un budget placé sous le signe des difficultés dans un contexte bien particulier, au moins un point d'accord avec le projet d'avis qui nous est aujourd'hui soumis.

L'exécutif national agit bel est bien de manière à faire supporter aux Régions ce dont l'état se déleste.

Il n'y a, là aucune politique de décentralisation et de démocratisation des politiques publiques, cette vision centralisatrice n'est pas respectueuse de l'esprit qui prévaut depuis des années et qui repose sur la liberté et la responsabilité des collectivités locales, ce type de mesure combinée à l'instauration d'une nouvelle règle prudentielle en terme d'endettement pourrait porter atteinte à cet élan que nous souhaitons donner à la Région avec un niveau d'investissement à la hauteur des besoins souhaités par les habitants.

D'ailleurs les principes de l'autonomie financière sont posés par la constitution de 1958 je le rappelle, les ressources propres des collectivités territoriales doivent représenter une part déterminante de l'ensemble de leurs ressources, tout transfert de compétence doit s'accompagner du transfert de financement correspondant.

Cependant, le gouvernement, par le biais de la loi de programmation des finances publiques 2018/2022 procède à une recentralisation déguisée, avec une remise en cause de la libre administration des collectivités territoriales.

Ainsi dans notre Région, nous subissons l'impact de la crise, avec une baisse prévisible de la capacité d'autofinancement de nos dépenses d'investissement ce qui va également à l'encontre de l'esprit des derniers budgets qui veillaient à ménager la capacité d'autofinancement de la région.

Je note, M. le Président que depuis 3 ans, vous diminuez les investissements sur la rénovation par exemple, je parle des lycées et que les élèves, eux-mêmes, signalent les mauvais états, notamment au lycée Grandmont à Tours ! 77,36 M€ en 2019 en aménagement et réhabilitation contre 94,2 M€ en 2018.

A cela on observe le report de certaines dépenses, Claude de France à Romorantin quand bien même la rénovation thermique des bâtiments nous paraît être essentiel.

De même qu'il est très complexe de lire dans ce BP l'effort fait pour l'emploi et l'insertion des jeunes alors qu'il s'agit d'un enjeu d'avenir.

Bien sur les baisses de dotation de l'Etat sont bien réelles, mais le rééquilibrage des crédits fléchés est nécessaire si nous voulons développer des politiques plus ambitieuses, justes, et nécessaires.

M. le Président, il ne s'agit pas de voter contre pour voter contre, mais bien de savoir porter une critique constructive en soulignant les avancées et en pointant les carences du budget, ce que nous venons de faire sur ce dossier.

Je vous remercie.

